

Loi Générale modern

Loi n° 140/AN/24/9ème L portant adoption des comptes financiers de l'ANPH, arrêtés au 31/12/2023.

n° 140/AN/24/9ème L

Ministère ASSEMBLÉE NATIONALE	Date de publication 19 janvier 2025
Numéro JO n° 24 du 31/12/2024	Date du numéro 31 décembre 2024

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

VISAS

L'ASSEMBLEE NATIONALE A ADOPTE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT VU La Constitution du 15 septembre 1992

- VULa Loi constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution
- VULa Loi n°67/AN/09/6ème L du 03 janvier 2010 relative à la ratification de la Convention relative aux Droits des personnes handicapées
- VULa Loi n°69/AN/09/6ème L du 03 janvier 2010 relative à la ratification du protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux Droits des personnes handicapées
- VULa Loi n°015/AN/18/8ème L du 25 juin 2018 portant création de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées
- VULa Loi n°136/AN/21/8ème L du 09 décembre 2021 portant adoption de la Stratégie Nationale du Handicap de 2021-2025 de la République de Djibouti
- VULa Loi n°151/AN/22/8ème L du 18 juillet 2022 abrogeant et remplaçant la loi n°207/AN/17/7ème L du 06 février 2018 relative à la promotion et protection des droits des personnes à besoins spéciaux
- VULa Loi n°168/AN/22/8ème L du 09 novembre 2022 portant création du Fonds de soutien pour le Handicap (FSH)
- VULe Décret n°2022-030/PRE du 08 février 2022 portant adoption du Plan d'Action National 2022-2024 de la Stratégie Nationale du Handicap 2021-2025
- VULe Décret n°2018-293/PRE du 02 octobre 2018 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées
- VULe Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre
- VULe Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement
- VULe Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères
- VULe Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel

VULa Délibération n°01/2024/ANPH portant approbation des comptes financiers de l'ANPH de l'année 2023

VULe Procès-verbal de la 2ème réunion du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées du 8 septembre 2024

VULa Circulaire n°227/PAN du 08/12/2024 portant convocation de l'Assemblée Nationale en séance publique.A ADOPTÉ, EN SA DEUXIEME SEANCE PUBLIQUE DU 11/12/2024, LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 01/10/2024.

TEXTE INTÉGRAL

ARTICLE 1er

Sont approuvés les comptes financiers de l'ANPH pour l'exercice 2023 comme suit

– Produits :.....	574 824 194 FDJ – Charges
:.....	440 198 540 FDJ – Résultat net positif :.....
654 FDJ	134 625

ARTICLE 2

La présente Loi sera publiée au Journal Officiel de la République de Djibouti dès sa promulgation.

Fait à Djibouti, le 22 Décembre 2024

Le Président de la République
Chef du Gouvernement
ISMAÏL OMAR GUELLEH